



# Charte Accueil Reussi

## Bilan du projet Inclusion 2019

Signataires et pilotage de la démarche

Actions réalisées au 16 décembre 2019

Éléments quantitatifs

Annexes : Evaluation des journées Charte et liste des participants 2019





## Signataires et pilotage de la démarche

Concernant les signataires, à fin 2019, 35 signataires sont engagés dans la démarche pour 63 territoires (des associations et fédérations signataires exercent leurs activités sur plusieurs localités calvadosiennes).

4 institutions (DDCS, Conseil Départemental et MDPH, la DSDEN et la CAF), 11 mouvements d'éducation populaire, 6 associations locales, 7 associations intervenant dans le secteur de l'éducation spécialisée et protection de l'enfance, 6 collectivités locales.

30 renouvellements de signatures en 2016, 1 signataire en 2017 (APF Normandie), 2 signataires en 2018 (ville Lisieux et Amvd Caen), 2 signataires en 2019 (CAF Calvados et Léo Lagrange Colombelles).

Concernant le pilotage de la démarche, le comité de pilotage composé de 14 représentants institutionnels ou associatifs se réunit régulièrement et propose des actions concrètes visant à atteindre les objectifs de la démarche, en particulier : faire vivre et étendre le réseau des signataires, accompagner et soutenir les pratiques intégratives, veiller au respect des engagements et évaluer les pratiques ;

Il est coordonné par la JPA et la DDCS. Il se réunit à 5 reprises dans l'année et s'appuie sur le fonctionnement de 3 commissions : continuité éducative, communication, évaluation. Chaque commission se réunit entre 3 et 6 fois. Les commissions, composées de 3 à 5 membres du comité, proposent des actions que le comité de suivi valide.

Les participations aux réunions sont stables, la composition du comité a un peu évolué au cours du dernier semestre (nouveaux interlocuteurs pour l'AAJB, officialisation de la participation du référent CAF, participation de deux nouveaux représentants de signataires AMVD et IFS). Reprendre contact en janvier avec l'ACSEA.

Le comité de suivi garde son rôle de valideur des propositions émises en commissions et assure la cohérence de la démarche. Le travail en commissions est plutôt opportun.

Les ordres du jour sont chargés car : échanges d'informations générales, suivi des travaux des commissions et contributions aux avancées des travaux...

Depuis 2 ans, les actions du comité s'appuient également sur les compétences d'une chargée de mission à temps partiel (une journée par semaine), salariée par l'Ufcv et soutenue dans le cadre d'un poste FONJEP.

Deux conventions financières triennales (JPA pour le pilotage global et Ufcv-EEDF pour les accompagnements) sont signées avec la DDCS.

Le comité a organisé deux regroupements en 2019 (les évaluations suivent), renouvelé ses outils de communication aux professionnels et aux familles (plaquette, site Internet et cartographie), proposé





des accompagnements d'équipes et soirées thématiques et participé aux travaux de la mission nationale loisirs handicap.

La démarche « accueil réussi » est régulièrement présentée par les membres actifs du comité, dans les instances internes aux associations ou lors de comités de pilotages (groupe handicap CODAJE par exemple) ou journées thématiques diverses (journée santé en ACM par l'IREPS cette année par exemple) ou dans le cadre de réseaux (démarche qualité, rencontres collectivités territoriales).

Pour l'année 2019, le comité de suivi s'était donné les objectifs suivants, la question de la continuité éducative restant transversale à l'ensemble de ceux-ci :

- identifier de nouveaux référents permettant d'enrichir les réflexions du comité de suivi :
- Reprendre contact avec : ACSEA, IRTS, MSA, CAF, RSVA ; étendre la participation aux commissions aux signataires intéressés sur des sujets « concrets »
- Continuer à informer les élus et techniciens des nouvelles communautés de communes visiblement intéressées par la démarche : Démouville, Orbec, Seules Terre et mer, Isigny Omaha, PBI.
- continuer à animer le réseau des signataires et répondre aux besoins d'accompagnement pédagogique
- continuer à rendre la démarche lisible au grand public : en particulier à destination des familles
- continuer à être présents sur divers temps institutionnels départementaux, régionaux voir nationaux afin de participer à l'harmonisation des actions favorisant l'inclusion
- travailler à un diagnostic départemental plus complet et à une évaluation plus globale de la démarche





## Actions réalisées au 16 décembre 2019

### La soirée du 26 mars 2019

« Petit déjeuner pour un accueil presque parfait, ressources et outils mobilisables pour l'inclusion. »

Date : 26 mars 2019

Horaire : 9h30 – 12h30

Lieu : Canopé - Caen

Objectifs :

- Répondre aux objectifs généraux de la démarche : « animer le réseau des signataires et répondre aux besoins d'accompagnement pédagogique »
- Répondre aux demandes / besoins des professionnels : connaître les publics susceptibles d'avoir des besoins spécifiques – disposer de clés de compréhension pour d'éventuelle adaptations pédagogique

Déroulé

- Accueil café et petit déjeuner.
- Deux groupes de travail :
- Présentation de l'espace ressources
- Présentation d'un « parcours » avec diverses étapes possibles et illustrations concrètes

### Nombre de participants

48 inscrits au total et 45 personnes présentes.

- 23 personnes d'associations de l'éducation populaire (14 associations différentes)
- 18 personnes des ESMS (11 structures différentes)
- 2 personnes représentants les institutions (DDCS)
- 2 personnes « autres » (CDSA et Autisme Basse-Normandie)

⇒ Voir en annexe l'évaluation





### L'accompagnement de Thue et Mue

- Première intervention réalisée le 9 juin 2018, à destination des équipes d'été ( 10h-12h)
- Deuxième intervention réalisée le 14 janvier 2019, pour les équipes permanentes.
- Mise en place d'une « fiche accueil »

### L'accompagnement de Solier

Deux temps de sensibilisations pour l'équipe permanente (soit 10 animateurs) réalisée les 10 et 12 décembre 2019

### L'accompagnement regroupé

3 structures ont été accompagnées en 2019 : Le 3 dix-huit de Bayeux, l'AMVD à Caen, et l'ACM de Caumont sur Aure.

Elles ont été réunies sur 4 dates :

Le 4 juin : Présentation de l'accompagnement

Le 17 septembre : Aborder l'inclusion d'enfants en situation de handicap avec son équipe d'animation

Le 17 octobre : Gestion de crise – Précision sur certaines pathologies

Le 26 novembre : Etude de cas

### Les formations

Plusieurs formations ont été proposées cette année :

Formation sur la malle pédagogique le 25 juin 2019 : 8 participants

Formation sur les TDAH le 26 septembre 2019 : 19 participants

Formation sur la vie quotidienne et l'adaptation des locaux le 8 octobre 2019 : 5 participants





## La journée du 14 novembre 2019

### **Les enjeux de la Protection de l'Enfance et de la relation éducative en Accueil Collectif de Mineurs - Comprendre l'environnement du jeune pour mieux l'accompagner**

**Date :** 14 novembre 2019

**Horaire :** 9h30 – 16h00

**Lieu :** Maison des associations - Caen

#### **Objectifs :**

- Comprendre le fonctionnement de la Protection de l'Enfance en France pour prendre du recul lors de rencontre de situations complexes et identifier les bons contacts
- Evoquer/Analyser ce qui se joue dans les relations entre adultes et enfants durant les séjours de vacances.

#### **Déroulé**

- 9H30 : Accueil
- 10h à 12h : Intervention de Sophie André et Patricia Conan sur la Protection de l'Enfance
- 12h : Signature de la Charte Accueil Réussi par la Caf du Calvados et cocktail
- 12h30 à 13h30 : Pause repas—Boulangerie à proximité—
- 13h30 à 14h30 : Travail en groupe sur des études de cas
- 14h30 à 16h : Intervention d'Herminie Guern : Apports et éléments d'analyse suite aux échanges en groupe.

#### **Nombre de participants**

52 inscrits au total et 47 personnes présentes.

29 personnes d'associations de l'éducation populaire (16 associations différentes)

6 personnes de collectivités locales (4 collectivités différentes)

5 personnes des ESMS (3 structures différentes)

6 personnes représentants les institutions (DDCS, Caf, Conseil Départemental)

1 personne « autres (Association Alliance Maladies Rares)

⇒ Voir en annexe l'évaluation





## Elements quantitatif

Sur l'ensemble des journées de la Charte Accueil Réussi, 104 personnes différentes ont participé, de 54 structures différentes, de tout les secteurs : ESMS, ACM, collectivités, institutions, mouvements d'éducation populaire, autres (association, comité, club sportif...).

Type de structures	Nombre de personne présentes			Nombre de structures présentes		
	2018	2019	Delta	2018	2019	Delta
Collectivités locales	12	19	7	8	7	-1
Etablissements du champ sanitaire, social et médico-social	31	22	-9	12	15	3
Institutions	8	7	-1	5	3	-2
Associations de l'éducation populaire	42	51	9	21	24	3
Autre (famille, étudiant....)	1	5	4	1	5	4
<b>Total</b>	<b>94</b>	<b>104</b>	<b>10</b>	<b>47</b>	<b>54</b>	<b>7</b>

L'année 2019 a mobilisé de nouvelles structures :

- Des associations telles que « Jouons ensemble », « Autisme Basse Normandie », « Alliance Maladie Rare »
- Quelques ESMS : de l'ACSEA, L'IME les coteaux, l'EPSM
- De nouvelles collectivités : Amfreville, Cuverville
- Des personnes de l'éducation nationale : issue d'école, de collègue
- D'autres structures telles que : La MJC du Chemin Vert, Cap Sport...

Des structures présentes en 2018 n'ont pas été présentes en 2019 :

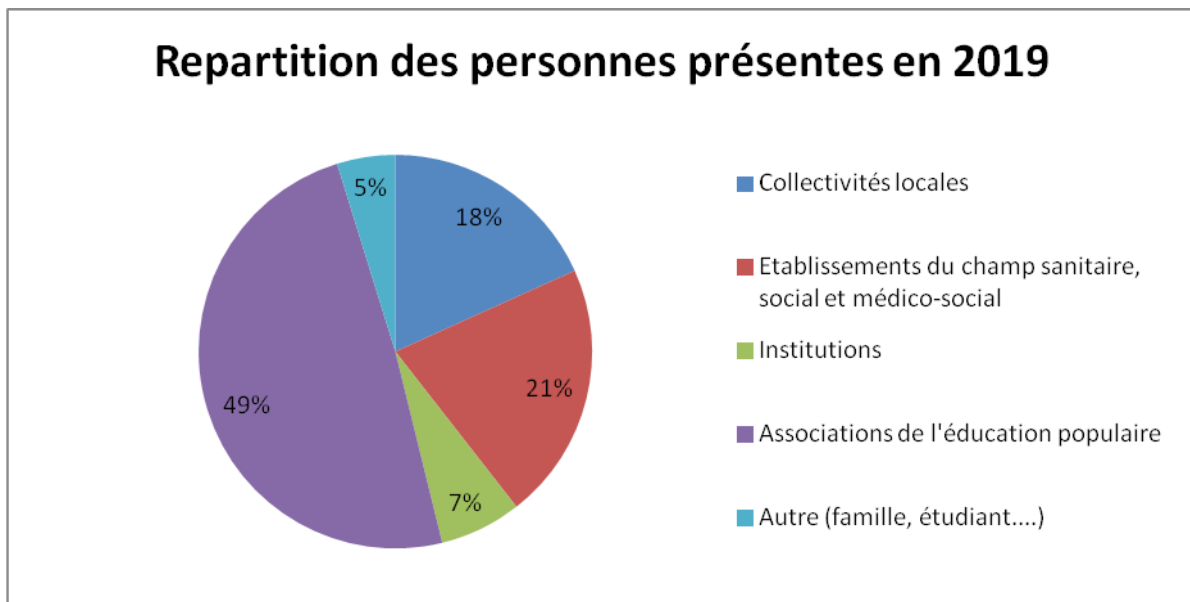
- Les IME de Lisieux et de Vire
- L'APAJH
- La structure de Port en Bessin-Huppain
- La MDPH
- La CDC Cingal Suisse Normande.



On peut cependant noter plusieurs éléments :

Concernant les associations d'éducation populaire, sur 93 personnes présentes sur les deux années, 16 personnes ont participé régulièrement sur les deux ans, soit 17% des participants concernant ce secteur. Alors que pour les ESMS, sur 53 personnes présentes, 6 ont participé régulièrement, soit 11% des participants concernant ce secteur.

Après analyse de ces chiffres, on constate une stabilité de participation chez les directeurs, coordinateurs et référents de structures de loisirs (44 directeurs ont participés aux différents temps sur les 2 années, dont 11 régulièrement). Les ESMS mobilisent eux des éducateurs, chef de service et directeurs de structures à part égale, ce qui peut expliquer le plus grand turn over (sur l'ensemble des rencontre, 18 éducateurs et 19 chefs de services/Directeurs de structures).





## Répartition des structures présentes en 2019

